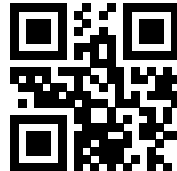




Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2022

AUDIO.V EURL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 14 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Par AGE en date du 31/07/2022, l'associée unique de la société **AUDIO.V**, EURL au capital de 8 000 €, siège social : 284 avenue du Comtat Venaissin - 84200 CARPENTRAS, 434 953 261 RCS AVIGNON, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau à compter de ce jour. La dénomination sociale, le capital, le siège social et la durée restent inchangés. L'associée unique a décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social aux activités suivantes : L'animation et le conseil auprès des particuliers et des professionnels de santé sur le fonctionnement et l'entretien des différents systèmes d'appareillage auditif et sur leur évolution technologique.

La société GROUPE AFIA AUDITION, société à responsabilité limitée au capital de 1 627 516 € dont le siège social est situé 8 rue Jean-Henri Fabre - 30133 LES ANGLES, 853 874 501 RCS NIMES, représentée par ses co-gérants M. François VIVIER et Mme Isabelle VIVIER, a été nommé présidente de la société pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Pour avis.

3954455

Publié le 08/09/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2022